

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au règlement (UE) n° 1907/2006

ABS Fusion+ par Innofil3D BV

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom commercial	: ABS Fusion+
Nom chimique	: Acétonitrile butadiène styrène
Famille chimique	: Copolymère thermoplastique
Utilisation	: Monofilament pour l'impression 3D
Entreprise	: Innofil3D BV
Adresse	: Eerste Bokslootweg 17
Code postal et ville	: 7821 AT Emmen
Pays	: Pays-Bas
Numéro de téléphone	: +31 (0) 591 820 389

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement n° 1272/2008/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

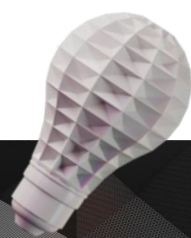
Non nécessaire.

2.3 Autres dangers

Selon les conditions de traitement recommandées, de petites quantités de substance émise (par ex. monomères résiduels, solvants résiduels, produits de décomposition) peuvent être déchargées. Suite à la surchauffe lors du processus de fusion, des substances sont libérées qui sont considérées comme nocives et carcinogènes.

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce mélange ne contient pas de substances évaluées comme étant PBT et vPvB.



3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Non pertinent (mélange).

3.2 Mélanges

Le produit ne contient pas d'(autres) ingrédients classés selon les connaissances actuelles du fournisseur et contribuent à la classification de la substance et donc exigent d'être signalés dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales : Ne pas laisser la personne atteinte sans surveillance. Retirer la victime de la zone de danger. Garder la personne atteinte au chaud, immobile et couverte. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas d'évanouissement, mettre la personne en position latérale de sécurité. Ne jamais rien donner par la bouche.
- Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Arroser abondamment à l'eau propre et fraîche pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières écartées.
- Contact cutané : Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer la peau avec de l'eau/sous la douche.
- Inhalation : Fournir de l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, consulter immédiatement un médecin et commencer les gestes de premiers secours.
- Ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

4.2 Symptômes et effets aigus et différés

Aucun symptôme ou effet connu à ce jour.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun.



5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau, mousse, poudre d'extinction sèche, poudre ABC.

Moyens non adaptés : Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dépôts de poussière combustible ont un potentiel d'explosion considérable. Les vapeurs et les fumées libérées à des températures de traitement élevées peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et le système respiratoire. En cas de surexposition, elles peuvent provoquer des nausées et des maux de tête.

Produits de combustion dangereux : En cas d'incendie, des émanations et/ou de la fumée peuvent se produire. Oxydes d'azote (NOx) Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie aux alentours du feu. Ne pas permettre à l'eau d'extinction d'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Recueillir l'eau d'extinction d'incendie contaminée séparément. Combattre le feu avec les précautions habituelles à une distance raisonnable.

Équipement spécial de protection pour les pompiers : Appareils respiratoires autonomes (EN 133). Vêtements de protection ordinaires pour pompiers.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions relatives au personnel

Pour le personnel autre que le personnel d'intervention : Mettre toutes les personnes à l'abri. Ventiler la zone affectée. Contrôler la poussière.

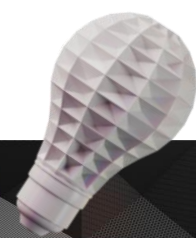
Pour le personnel d'intervention : Porter un appareil respiratoire si exposé à des vapeurs/de la poussière/des pulvérisations/des gaz. Utiliser un équipement de protection individuelle au besoin.

6.2 Précautions environnementales

Maintenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Conserver l'eau de lavage contaminée et la jeter.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils sur la façon de contenir un déversement : Couvrir les canalisations. Ramasser mécaniquement.



Conseils sur la façon de nettoyer un déversement	:	Ramasser mécaniquement.
Autres informations relatives aux déversements et rejets	:	Mettre dans des contenants appropriés pour l'élimination. Ventiler la zone affectée.

6.4 Références à d'autres sections

Produits de combustion dangereux : voir section 5. Équipement de protection individuelle : voir section 8. Matériaux incompatibles : voir section 10. Considérations relatives à l'élimination : voir la section 13.

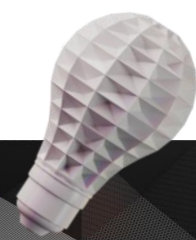
7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures pour éviter les incendies ainsi que la production de particules en suspension et de poussières	:	Utiliser une ventilation locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Remarques spécifiques/détails	:	Les dépôts de poussière peuvent s'accumuler sur toutes les surfaces de dépôts d'un local technique. Le produit, sous la forme sous laquelle il a été livré, ne présente pas de risque d'explosion de poussière, cependant l'apport de poussière fine implique cependant un risque d'explosion de poussière. Le déversement de produit rend les surfaces extrêmement glissantes.
Conseils d'ordre général sur l'hygiène du travail	:	Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Retirer les vêtements et équipements de protection contaminés avant de pénétrer dans les espaces de restauration. Ne jamais garder de nourriture ou de boissons à proximité de produits chimiques. Ne jamais mettre de produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour de la nourriture ou des boissons. Conserver à distance de toute nourriture, boisson ou de tout produit d'alimentation animale.

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sans danger, y compris les incompatibilités

Atmosphères explosives	:	Élimination des dépôts de poussière.
Dangers d'inflammabilité	:	Tenir éloigné des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique.
Substances ou mélanges incompatibles	:	Respecter les conseils relatifs au stockage combiné. Conserver à l'écart des alcalis, substances oxydantes, acides.
Protéger contre l'exposition externe, comme	:	Températures élevées. Rayons UV/lumière du soleil.
Prise en compte d'autres conseils	:	Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.
Exigences en matière de ventilation	:	Utiliser une ventilation locale et générale.



7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Il n'y a pas d'informations supplémentaires.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

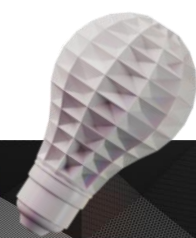
Aucune donnée disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition et équipements de protection individuelle

Contrôles techniques appropriés	:	Fournir une ventilation mécanique ; généralement une telle ventilation doit être fournie dans les zones de mélange/transformation et aux postes de fabrication/remplissage, où le matériau est chauffé. Une ventilation locale par aspiration doit être utilisée au-dessus et à proximité de toute machine impliquée dans la manipulation du matériau fondu. Les émissions provenant des systèmes de ventilation et du matériel de fabrication doivent être testées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation.
Protection des yeux	:	Utiliser des lunettes de protection à protections latérales.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements de protection.
Protection respiratoire	:	En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. P2 (filtration minimale de 94 % des particules en suspension, code couleur : Blanc).
Protection des mains	:	Les gants de protection contre les produits chimiques testés conformément à la norme EN 374 sont adaptés. Utiliser des gants résistant à la chaleur lors de la manipulation du produit fondu.
Autres mesures de protection	:	Prendre des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection préventive de la peau (crèmes/pommades de protection) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	:	Maintenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Les émissions provenant des systèmes de ventilation et du matériel de fabrication doivent être testées pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	:	Filament.
Couleur	:	Naturel
État physique	:	Solide à température ambiante.
Odeur	:	Faible.



Point/intervalle de fusion	: Non disponible.
Point/intervalle d'ébullition	: Sans objet.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
Densité	: Indéterminé.
pH	: Sans objet.
Pression de vapeur	: Sans objet.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Taux d'évaporation	: Sans objet.
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Solubilité dans d'autres solvants	: Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Ce matériau n'est pas réactif dans des conditions ambiantes normales.

10.2 Stabilité chimique

Le matériau est stable dans des conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Le produit, sous la forme sous laquelle il a été livré, ne présente pas de risque d'explosion de poussière, cependant l'apport de poussière fine implique cependant un risque d'explosion de poussière.

10.4 Conditions à éviter

Éviter l'exposition prolongée à la chaleur et la lumière UV, car cela peut influencer sur les propriétés du matériau. Le matériau brûle lorsqu'il est exposé à une source d'inflammation continue. Lorsque chauffé au-dessus de la température de décomposition, des vapeurs toxiques peuvent être libérées.

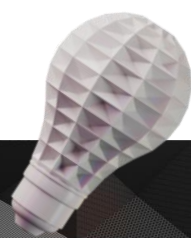
Conseils pour éviter les risques d'incendie ou d'explosion	: Le produit, sous la forme sous laquelle il a été livré, ne présente pas de risque d'explosion de poussière, cependant l'apport de poussière fine implique cependant un risque d'explosion de poussière.
--	---

10.5 Matériaux incompatibles

Acides, oxydants, alcalis.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Il n'est connu aucun produit de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement s'attendre à rencontrer par suite de l'utilisation, du stockage et du chauffage. Produits de combustion dangereux : voir section 5.



11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données d'essai ne sont pas disponibles pour le mélange complexe.

Procédure de classification : La méthode de classification du mélange est basée sur les ingrédients du mélange (la formule d'additivité).

Classification selon le SGH (1272/2008/CE, CLP)

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement n° 1272/2008/CE.

Toxicité aiguë	: N'est pas classé comme extrêmement toxique.
Corrosion/irritation cutanée	: N'est pas classé comme corrosif/irritant pour la peau.
Lésion oculaire grave/irritation des yeux	: N'est pas classé comme entraînant une lésion oculaire grave ou une irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: N'est pas classé comme un sensibilisant respiratoire ou cutané.
Mutagenicité sur des cellules germinales	: N'est pas classé comme une substance mutagène sur les cellules germinales.
Cancérogénicité	: N'est pas classé comme cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	: N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: N'est pas classé ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: N'est pas classé ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).
Danger par aspiration	: N'est pas classé comme présentant un danger par aspiration
Autres informations	: La poussière fine peut être irritante pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Le contact cutané avec du matériau fondu peut entraîner des brûlures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

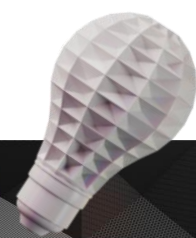
N'est pas classé comme dangereux pour l'environnement aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

En se fondant sur l'expérience passée, ce produit n'est pas dégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Les données ne sont pas disponibles.



12.4 Mobilité dans le sol

Les données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substances évaluées comme étant une PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables

Les données ne sont pas disponibles

Effets potentiels de perturbation endocrinienne : Le produit contient une faible quantité d'une substance ayant des effets potentiels de perturbation endocrinienne.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations relatives à l'élimination des eaux usées : Ne pas vider dans les égouts. Éviter le rejet dans l'environnement.

Traitement des déchets de conteneurs/d'emballages : Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Traiter les emballages contaminés de la même façon que la substance elle-même.

Remarques

Veuillez tenir compte des dispositions nationales et régionales pertinentes. Les déchets doivent être séparés en catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/ADN : Non pertinent.

OACI/IATA : Non pertinent.

IMDG : Non pertinent.



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

AVIS : Les informations figurant ici sont présentées en toute bonne foi et considérées comme exactes à la date d'impression ci-dessus. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite n'est donnée. Les exigences réglementaires sont sujettes à changement et peuvent varier d'un endroit à un autre. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, des états, ou provinciales et locales. Voir les autres sections pour les informations relatives à la santé et à la sécurité.

REACH ; 1907/2006/CE : Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Directive 2000/60/CE : Aucun des ingrédients n'est mentionné.

Règlement 98/2013/UE : Aucun des ingrédients n'est mentionné.

16. AUTRES INFORMATIONS

- Les informations de cette fiche de données de sécurité (FDS) sont principalement basées sur les informations utilisées par le fournisseur des matières premières qui sont utilisées pour la production des filaments.
- Les informations de cette fiche de données de sécurité (FDS) sont basées sur les connaissances actuelles et l'expérience. Toute responsabilité sera déclinée quant à l'exactitude et l'exhaustivité de ces informations.
- Les utilisateurs doivent considérer ces informations uniquement comme supplémentaires aux données recueillies. Une détermination indépendante de l'adéquation et de l'exhaustivité des informations auprès de toutes les sources disponibles est essentielle pour garantir une utilisation et une élimination adéquates et en toute sécurité de ces matériaux.
- Les informations dans cette FDS s'appliquent à ce matériau spécifique uniquement. Elle n'est donc pas applicable pour son utilisation en combinaison avec d'autres matériaux ou moyens de traitement.